
2^e Congrès Interprofessionnel de l'Art Contemporain

Tours, 26/27 novembre 1998

par Monique Nicol* et Nicole Picot**

Partenaire du CIPAC, la Sous-section des bibliothèques d'art de l'ABF a fait partie du Comité d'organisation de son 2^e congrès qui s'est tenu au Centre international des congrès Vinci, à Tours, les 26 et 27 novembre 1998. Il a réuni plus de mille participants dont plus de sept cent professionnels de tous horizons autour du thème « L'art, une éducation à faire. »

Notre association fut représentée par Monique Nicol (Documentaliste à l'Institut d'art contemporain, Frac Rhône-Alpes/Nouveau Musée) de Villeurbanne) qui a suivi les nombreuses réunions de préparation et réalise et anime la commission mixte « Information et documentation sur Internet. » Sa présentation, à la fois informatrice et prospective, est née de notre désir commun de mettre en place une structure de veille et d'évaluation des sites que nous proposons à nos lecteurs. Préparée avec beaucoup de soin cette commission a permis la présentation de trois sites : un site bibliographique, le site d'une revue de création artistique, un site inventaire d'œuvres d'art public, et une discussion fructueuse qui a retenu les participants au-delà de l'horaire strict prévu.

Le premier site bibliographique fut « Critica » (www.uhb.fr/alc/aca/rica/critica.html) ; site des Archives de la critique d'art dirigé par Monsieur Jean-Marc Poinot, également professeur d'histoire de l'art à l'université de Rennes II. Ouvert en 1997, il propose 700 ouvrages français ou francophones possédés par le Centre de documentation et analysés dans la Revue Critique d'art. Ce site est coopératif : son logiciel permet à chaque auteur d'entrer également lui-même les références de ses publications. Centré sur les auteurs il signale l'ensemble des publications d'un même critique même si elles sont dispersées dans différents types de

documents. On interroge par auteurs, titres, éditeurs, par recherches croisées à partir de listes autorisés ; il n'y a pas d'indexation matière. Le centre commence une réflexion sur les notices afin de prévoir un format d'échanges.

Le second site fut celui de la revue « Synesthésie : l'art actuel au gré des sens » (www.metafort.com/synesthésie). Cette revue électronique, conçue pour le réseau, fut successivement hébergée par Babelweb puis par le CICV (Centre international de création vidéo) et maintenant par Le Métafort. Il recense 650 internautes sur la page d'accueil chaque mois. L'actualité est renouvelée chaque mois : l'agenda propose des expositions, des événements, des livres, des cédéroms, des sites, au niveau mondial. Deux fois par an, un dossier particulier est présenté sur le thème de l'art et de la société. Dans la démonstration conduite par sa créatrice, Madame Anne Marie Morice, nous avons été particulièrement intéressés par l'interactivité de l'interrogation. On peut intervenir sur la disposition des éléments de l'écran et participer à la création.

Le troisième site fut « Art public ». (www.art-public.com). Il fut présenté par Monsieur Hervé Béchy, fondateur des dossiers Art public et l'un des principaux animateurs de l'art public. L'ambition de cette agence spécialisée est de signaler, décrire, situer toutes les interventions des artistes européens dans l'espace public, ceci en quatre langues. Ils ont un rôle de médiateurs auprès des commanditaires. Ce site concerne tous les artistes et tous les acteurs politiques ou culturels. Ils présentent l'information collectée auprès des collectivités publiques : chaque œuvre est décrite, illustrée, on complète la notice par des informations sur son créateur. Cette base a l'intérêt de regrouper les œuvres d'un même artiste dispersées dans différents pays. Différents index sont accessibles par un moteur de recherche, une bibliographie spécialisée est extrêmement utile.

* Membres de la sous-section des bibliothèques d'art, ABF-SER.

Après ces démonstrations du web outil bibliographique et outil de création, Monique Nicol, Cécile Liger (école des beaux-arts de Marseille) et Jeanne Lambert (école nationale supérieure des beaux-arts de Paris) ont mené la discussion insistant sur le besoin de partager nos expériences d'interrogation du web. Les informations sont éparpillées, longues à trouver, souvent volatiles... Il est important de commencer une fédération de nos expertises pour les faire fructifier. On refait ce que d'autres collègues font de leur côté.

Cette proposition a reçu peu d'écho dans l'assemblée. Un artiste pense qu'il est vain actuellement de mettre de l'ordre dans ce foisonnement et qu'il est trop tôt pour

faire un état des lieux. Il vaut mieux attendre que tout se stabilise, à l'exemple du Minitel. S'il ne paraît pas possible de fédérer sur le web les informations concernant l'art contemporain, il importerait de collaborer « en réseau » sur l'utilisation documentaire des sites, ce qui serait une manière de « s'approprier » la toile par notre spécificité d'organiseurs de l'accès à l'information. Cette question sera posée à notre prochaine réunion nationale à Strasbourg, les 11 et 12 juin 1999.

Les artistes semblent eux plutôt préoccupés par les problèmes de droit d'auteur posés par la diffusion sur Internet de leurs œuvres ou de leurs reproductions. ◆